



Réf. : n° 04/CSF/FDSP/2019.

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

L'an deux mille dix-neuf et le dix du mois d'avril s'est réuni le Conseil scientifique de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques sous la présidence de ZOUAÏMIA Rachid et en présence de Mmes IGROUFA Zoubida, TOUATI Nasséra et MM. AÏT MANSOUR Kamal, KEBAÏLI Tayeb, KHELFI Abderrahmane, MAÏFI Laziz, IRATEN Abdallah, ASSALI Abdelkrim, BEZGHICHE Boubekeur, ALLAM Lyès, MOKHTARI Abdelkarim, AÏSSAOUI Azedine, membres.

Après avoir pris acte de la validité de la réunion au vu de la condition de quorum prévue par la réglementation en vigueur, le Conseil a procédé à l'examen des points de l'ordre du jour qui suivent :

I -- Constitution de jurys de soutenance de l'Habilitation Universitaire :

Conformément aux dispositions du décret exécutif n° 98-254 du 17 août 1998 relatif à la formation doctorale, à la post-graduation spécialisée et à l'habilitation universitaire, modifié et complété et de l'arrêté n° 170 du 20 février 2018 fixant les modalités de mise en œuvre des dispositions relatives à l'habilitation universitaire ;

Conformément aux dispositions de l'arrêté n° 37 du 1^{er} février 2015 habilitant l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa à la formation en vue de l'obtention du diplôme de doctorat et à organiser et délivrer l'habilitation universitaire ;

Le Conseil scientifique a procédé à la constitution de cinq (5) jurys de soutenance de l'Habilitation Universitaire en Droit concernant :

1- KADRI Nassima, Maître de conférences classe B, Université A. Mira de Béjaïa :

Au vu des trois rapports d'évaluation favorables présentés par M. ZAIDI Hamid, MCA, Université de Tizi-Ouzou ; M. AÏSSAOUI Azedine, MCA, Université de Bejaia ; M. MAIFI Laziz, MCA, Université de Bejaia, désignés par délibération du Conseil scientifique du 10 mars 2019 en qualité de rapporteurs ;

Le Conseil a procédé à la désignation d'un jury composé comme suit :

- M. BOUDRIOUA Abdelkarim, Professeur, Université de Béjaïa, Président ;
- Mme TIAB Nadia, MCA, Université de Tizi-Ouzou, Examinatrice ;
- M. SAICHE Abdelmalek, MCA, Université de Béjaïa, Examineur ;
- M. ZAIDI Hamid, MCA, Université de Tizi-Ouzou, Rapporteur ;
- M. AÏSSAOUI Azedine, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. MAIFI Laziz, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur.

2- BERAZA Wahiba, Maître de conférences classe B, Université A. Mira de Béjaïa :

Au vu des trois rapports d'évaluation favorables présentés par Mlle IRZIL El- Kahina, Professeur, Université de Tizi-Ouzou ; M. AÏSSAOUI Azedine, MCA, Université de Bejaia ; M. MAZIZ Abdesselam, MCA, Université de Bejaia, désignés par délibération du Conseil scientifique du 10 mars 2019 en qualité de rapporteurs ;

Le Conseil a procédé à la désignation d'un jury composé comme suit :

- M. KHELFI Abderrahmane, Professeur, Université de Béjaïa, Président ;
- Mme CHEKLAT Rahma, Professeur, Université de Tizi-Ouzou, Examinatrice ;
- M. MAIFI Laziz, MCA, Université de Béjaïa, Examineur ;
- Mlle IRZIL El- Kahina, Professeur, Université de Tizi-Ouzou, Rapporteur ;
- M. AÏSSAOUI Azedine, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. MAZIZ Abdesselam, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur.

3- BARKAT Djohra, Maître de conférences classe B, Université A. Mira de Béjaïa :

Au vu des trois rapports d'évaluation favorables présentés par Mlle IRZIL El- Kahina, Professeur, Université de Tizi-Ouzou ; Mme TOUATI Nasséra, MCA, Université de Bejaia ; M. BERRI Nouredine, MCA, Université de Bejaia, désignés par délibération du Conseil scientifique du 10 mars 2019 en qualité de rapporteurs ;

Le Conseil a procédé à la désignation d'un jury composé comme suit :

- M. ZOUAIMIA Rachid, Professeur, Université de Béjaïa, Président ;
- Mme DJELLAL Messad, MCA, Université de Tizi-Ouzou, Examinatrice ;
- M. AÏSSAOUI Azedine, MCA, Université de Béjaïa, Examineur ;
- Mlle IRZIL El- Kahina, Professeur, Université de Tizi-Ouzou, Rapporteur ;
- Mme TOUATI Nasséra, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. BERRI Nouredine, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur.

4- TAOUILT Karim, Maître de conférences classe B, Université A. Mira de Béjaïa :

Au vu des trois rapports d'évaluation favorables présentés par Mlle YESSAD Houria, Professeur, Université de Tizi-Ouzou ; M. KHELFI Abderrahmane, Professeur, Université de Bejaia ; M. KEBAILI Tayeb, MCA, Université de Bejaia, désignés par délibération du Conseil scientifique du 10 mars 2019 en qualité de rapporteurs ;

Le Conseil a procédé à la désignation d'un jury composé comme suit :

- M. AIT MANSOUR Kamal, Professeur, Université de Béjaïa, Président ;
- Mme IRZIL El Kahina, Professeur, Université de Tizi-Ouzou, Examinatrice ;
- M. BERRI Nouredine, MCA, Université de Béjaïa, Examineur ;
- Mlle YESSAD Houria, Professeur, Université de Tizi-Ouzou, Rapporteur ;
- M. KHELFI Abderrahmane, Professeur, Université de Bejaia, Rapporteur.
- M. KEBAILI Tayeb, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;

5- BEZGHICHE Boubkeur, Maître de conférences classe B, Université A. Mira de Béjaïa :

Au vu des trois rapports d'évaluation favorables présentés par M. MOUKA Abdelkrim, MCA, Université de Jijel ; M. BERRI Nouredine, MCA, Université de Bejaia ; M. MAIFI Laziz, MCA, Université de Bejaia, désignés par délibération du Conseil scientifique du 10 mars 2019 en qualité de rapporteurs ;

Le Conseil a procédé à la désignation d'un jury composé comme suit :

- M. AIT MANSOUR Kamal, Professeur, Université de Béjaïa, Président ;
- M. ZAIDI Hamid, MCA, Université de Tizi-Ouzou, Examineur ;
- M. BETATACHE Ahmed, MCA, Université de Béjaïa, Examineur ;
- M. MOUKA Abdelkrim, MCA, Université de Jijel, Rapporteur ;
- M. BERRI Noureddine, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. MAIFI Laziz, MCA, Université de Bejaia, Rapporteur.

II – Constitution de jury de soutenance de Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle (LMD) :

Le Conseil a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait à la constitution d'un jury en vue de la soutenance d'une Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle (LMD) en Droit Public et ce, conformément aux dispositions du décret exécutif n° 08-265 du 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat ; des dispositions de l'arrêté n° 191 du 16 juillet 2012 fixant l'organisation de la formation de troisième cycle en vue de l'obtention du doctorat, modifié et complété par arrêté n° 345 du 17 octobre 2012, modifié et complété par arrêté n° 329 du 5 mai 2014 :

- M. CHERCHARI Farouk : Spécialité « Droit des collectivités territoriales » ;

Intitulé de la Thèse :

« مقتضيات الحكم الراشد: عوامل تحقيق التنمية المحلية المستدامة »

Au vu du rapport de soutenabilité présenté par M. BOUDRIOUA Abdelkarim, Directeur de Thèse ;

Au vu de l'article présenté par l'intéressé intitulé :

« النظام القانوني للمقاطعات الإدارية في الجزائر في ضوء المرسوم الرئاسي 15-140 »

Publié dans la Revue Académique de la Recherche Juridique, Vol. 15, n° 1, 2017, pp. 481-492 ;

Au vu du procès-verbal de délibération du Conseil scientifique de la faculté du 28 avril 2014 en vertu duquel ce dernier a procédé au classement de la **Revue Académique de la Recherche Juridique**, éditée par la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, parmi les revues accueillant des publications acceptables aux soutenances de thèses de doctorat et de l'habilitation universitaire et ce, en ce qu'elle répond aux critères fixés par le Conseil scientifique de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa par délibérations du 15 janvier 2014 et du 14 décembre 2014 ;

Au vu de la soumission et de l'acceptation de l'article présenté avant la promulgation de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018, fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C » ;

Le Conseil a procédé à la désignation d'un jury composé comme suit :

- M. ZOUAÏMIA Rachid, Professeur, Université de Béjaïa, Président ;
- M. BOUDRIOUA Abdelkarim, Professeur, Université de Béjaïa, Rapporteur ;
- M. OUKIL Mohamed Amine, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Examineur ;
- Mme TIAB Nadia, Maître de conférences classe A, Université de Tizi-Ouzou, Examinatrice ;
- M. BOUDIAF Abdelmalek, Maître de conférences classe A, Université de Biskra, Examineur.

III– Inscriptions en Doctorat en sciences :

Le Conseil scientifique a examiné une demande d'inscription en 1^{ère} année de Doctorat en sciences, sur proposition du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

scientifique, formulée par un étudiant titulaire du diplôme de Magister et ce, pour l'année universitaire 2018-2019.

Après délibération, le Conseil autorise l'étudiant concerné à s'inscrire en 1^{ère} année de Doctorat en sciences et valide le sujet de Thèse présenté et agréé par le directeur de thèse comme suit :

- Département de Droit public :

Nom et prénom	Directeur de thèse	Intitulé de la Thèse	Date de la 1 ^{ère} inscription
BAAZOUZI Kais	BERKANI Amar MCA	السلطة المحلية في تونس والجزائر: دراسة مقارنة	2018/2019

IV – Demandes ayant trait aux thèses de doctorat :

1- Demande de changement de Directeur de thèse de doctorat 3^{ème} cycle :

Le Conseil a examiné une demande de changement de Directeur de thèse de Doctorat 3^{ème} cycle encadrée par M. DAHMANI Abdeslem.

Au vu du motif invoqué et de l'accord du Directeur de thèse, le Conseil scientifique émet un avis favorable à la demande de l'intéressé comme suit :

Nom et Prénom	Intitulé de la thèse	Ancien Directeur	Nouveau Directeur
BOUCHAMA Ali	الآليات الدولية لحماية حقوق الإنسان ومبدأ عدم التدخل في الشؤون الداخلية للدول	DAHMANI Abdeslem MCA	BERKANI Amar MCA

2 - Demande de changement d'intitulé de thèse de doctorat es Sciences :

Le Conseil a examiné une demande de changement d'intitulé de thèse de doctorat es Sciences en Droit Public, présentée par Mme TOUATI Khoukha, sous la direction de M. ASSALI Abdelkrim.

Le Conseil scientifique émet un avis favorable à la demande de l'intéressée comme suit :

Nom et prénom	Ancien intitulé	Nouvel intitulé
TOUATI Khoukha	إشكالية العقار الفلاحي في الجزائر بين متطلبات التنمية و حتمية تحقيق الأمن الغذائي	واقع استغلال العقار الفلاحي في القانون الجزائري

V – Perfectionnement à l'étranger :

1 - Séjours scientifiques de haut niveau de courte durée :

Au vu des dispositions de l'arrêté n° 2010 du 29 décembre 2014 fixant les critères d'admissibilité au programme de perfectionnement à l'étranger, modifié par arrêté n° 327 du 9 juillet 2015 ;

Au vu du dispositif de l'instruction n° 02 du 14 juin 2017 relative au perfectionnement à l'étranger ;

Au vu des critères de sélection des postulants aux séjours scientifiques de haut niveau de courte durée adoptés en date du 16 décembre 2018, le Conseil scientifique a statué comme suit :

A. Grade de Professeur

Le Conseil a émis un avis favorable aux demandes de séjours scientifiques de haut niveau de courte durée formulées par les enseignants du grade de Professeur comme suit :

N°	Noms et Prénoms	Grade	Durée	Destination	Notation
1.	KHELFI Abderrahmane	Prof.	08 jours	Egypte	Hors classement
2.	AIT MANSOUR Kamal	Prof.	08 jours	Tunisie	Hors classement
3.	IGROUFA Zoubida	Prof.	08 jours	Turquie	Hors classement

B. Grade de Maîtres de conférences classe A :

Le Conseil a émis un avis favorable aux demandes de séjours scientifiques de haut niveau de courte durée formulées par les enseignants concernés et classées par ordre de mérite dans la limite des crédits disponibles en tenant compte de la production scientifique des intéressés après retranchement d'un point pour chaque séjour dont aurait bénéficié l'enseignant et ce, après tirage au sort concernant les Maîtres de conférences ayant une notation identique:

N°	Noms et Prénoms	Grade	Durée	Destination	Notation		
					Prod. Scient.	N ^{bre} de séjours effectués	Note finale
1.	OUKIL Mohamed Amine	MCA	08 jours	Egypte	40	2	38
2.	KEBAILI Tayeb	MCA	08 jours	France	26	3	23
3.	TOUATI Nasser	MCA	08 jours	Turquie	20	2	18
4.	MAIFI Laziz	MCA	08 jours	Turquie	12	1	11
5.	BERRI Nouredine	MCA	08 jours	France	11	1	10
6.	TEBACHE Azzeddine	MCA	08 jours	Egypte	10	1	9
7.	BERKANI Amar	MCA	08 jours	Egypte	8	1	7
8.	SAICHE Abdelmalek	MCA	08 jours	Turquie	9	2	7
9.	TEBAA Nadjet	MCA	08 jours	Turquie	6	0	6
10.	ASSALI Abdelkrim	MCA	08 jours	Turquie	6	1	5
11.	AGHELIS Bouzid	MCA	08 jours	Turquie	5	0	5
12.	AISSAOUI Azedine	MCA	08 jours	Turquie	5	1	4
13.	MAZIZ Abdesselam	MCA	08 jours	Turquie	5	1	4
14.	NEDJOURMENE Sana	MCA	08 jours	Tunisie	3	0	3
15.	YAHIAOUI Noura	MCA	08 jours	France	3	1	2
16.	TRIKI Farid	MCA	08 jours	Maroc	3	1	2
17.	AIT CHAOUCHIE Dalila	MCA	08 jours	Maroc	3	1	2
18.	TAHIR Rabah	MCA	08 jours	Maroc	1	0	1
19.	ISSAAD Fatma	MCA	08 jours	Turquie	1	0	1
20.	BETATACHE Ahmed	MCA	08 jours	Tunisie	1	0	1
21.	RACHEDI Saida	MCA	08 jours	France	2	1	1
22.	CHITER Abdelouhab	MCA	08 jours	France	1	1	0

C. Grade de Maîtres de conférences classe B :

Le Conseil a émis un avis favorable aux demandes de séjours scientifiques de haut niveau de courte durée formulées par les enseignants de grade de Maîtres de conférences classe B et classées par ordre de mérite dans la limite des crédits disponibles et ce, après tirage au sort concernant les intéressés :

N°	Noms et Prénoms	Grade	Durée	Destination
1.	ASSIAKH Samir	MCB	08 jours	France
2.	BOUMAZA Nouara	MCB	08 jours	Maroc
3.	BENABID Sandra	MCB	08 jours	Turquie
4.	YAKOUB Zina	MCB	08 jours	France
5.	BOUDA Mohand Ouamar	MCB	08 jours	Maroc
6.	YOUSFI Faiza	MCB	08 jours	France
7.	BENHELLAL Nadir	MCB	08 jours	France
8.	NATOURI Karim	MCB	08 jours	France
9.	MOURI Sofiane	MCB	08 jours	Turquie
10.	ATMANI Bilal	MCB	08 jours	Maroc
11.	BELLOUL Amar	MCB	08 jours	France
12.	ALLAM Lyes	MCB	08 jours	Turquie
13.	KACIMI Youcef	MCB	08 jours	France
14.	HAMADI Zoubir	MCB	08 jours	Tunisie

2 – Stages de perfectionnement :

Au vu des dispositions de l'arrêté n° 2010 du 29 décembre 2014 fixant les critères d'admissibilité au programme de perfectionnement à l'étranger, modifié par arrêté n° 327 du 9 juillet 2015 ;

Au vu du dispositif de l'instruction n° 02 du 14 juin 2017 relative au perfectionnement à l'étranger ;

Au vu des critères de sélection des postulants aux stages de perfectionnement adoptés par le Conseil scientifique en date du 10 septembre 2012 ;

Le Conseil a procédé à une répartition équitable des crédits réservés à cette tranche entre les deux catégories des enseignants chercheurs et des étudiants doctorants non-salariés.

A. Corps enseignant :

Le Conseil a émis un avis favorable aux demandes de stages de perfectionnement formulées par les enseignants concernés et classées par ordre de mérite dans la limite des crédits disponibles et ce, après tirage au sort concernant les Maîtres assistants ayant une notation identique:

N°	Noms et Prénoms	Grade	Durée	Destination	Notation
1.	KHELALF Khaled	MAA	10 jours	France	13
2.	ASSALI Nafissa	MAA	10 jours	Tunisie	13
3.	BENMEDAKHENE Leila	MAA	10 jours	Maroc	12
4.	BELLOUL Fahima	MAA	10 jours	Tunisie	11

5.	DEFFOUS Hind	MAA	10 jours	Maroc	11
6.	AIT OUARET Hamza	MAA	10 jours	France	11
7.	BENBERKANE Ahmed	MAA	10 jours	Tunisie	11
8.	ZIANE KHODJA Miria	MAA	10 jours	Tunisie	11
9.	RABAH Nadia	MAA	10 jours	Turquie	9
10.	BENCHALAL Karima	MAA	10 jours	Turquie	9
11.	ZOUAOUI Louria	MAA	10 jours	Maroc	9
12.	MISSOUN Yasmina	MAA	10 jours	France	9
13.	KACI Zineb	MAA	10 jours	France	9
14.	AIDEN Razika	MAA	10 jours	Maroc	9
15.	BENKHALED Saadi	MAA	10 jours	Maroc	9
16.	AMOUR Laila	MAA	10 jours	Turquie	9
17.	SOUILAH Karima	MAA	10 jours	France	9
18.	ZOUBIRI Sofiane	MAA	10 jours	Maroc	9
19.	TEBRI Arezki	MAA	10 jours	France	9
20.	ACHACHE Hafida	MAA	10 jours	France	8
21.	GUERAICHE Said	MAA	10 jours	Turquie	8
22.	BENYAHIA Razika	MAA	10 jours	Turquie	8

2. Etudiants doctorants (3^{ème} cycle LMD et Doctorat es sciences) :

Le Conseil a émis un avis favorable aux demandes de stages de perfectionnement formulées par les doctorants et classées par ordre de mérite dans la limite des crédits disponibles et ce, après tirage au sort concernant les candidats ayant une notation identique :

N°	Noms et Prénoms	Grade	Durée	Destination	Notation
1.	BETTACHE Abla	Doc sc	10 jours	Egypte	14
2.	TEMINE Wahida	Doc LMD	10 jours	France	13
3.	HAMOUMOU Abdelmalek	Doc LMD	10 jours	Maroc	13
4.	OUAHAB Faycal	Doc LMD	10 jours	Maroc	13
5.	BELGHIT Saida	Doc LMD	10 jours	France	13
6.	LAHDIRI Siham	Doc LMD	10 jours	Egypte	13
7.	GAOUA Lynda	Doc LMD	10 jours	France	13
8.	TOUATI Basma	Doc LMD	10 jours	Maroc	12
9.	BOUDRAHEM Lynda	Doc LMD	10 jours	Maroc	12
10.	OUNAHI Hani	Doc LMD	10 jours	Maroc	12
11.	BENMANSOUR Salah	Doc LMD	10 jours	Egypte	12
12.	BRAHMI Lydia	Doc LMD	10 jours	Maroc	12
13.	AISSAOUI Sara	Doc LMD	10 jours	Maroc	12

14.	BAA Souad	Doc sc	10 jours	France	8
15.	HADDADI Naima	Doc LMD	10 jours	France	8
16.	ALLAOUA Hanane	Doc LMD	10 jours	Maroc	8
17.	BOURIHANE Mourad	Doc sc	10 jours	Maroc	8
18.	ABDELLI Ferhat	Doc LMD	10 jours	France	8
19.	HAMDAOUI Kenza	Doc LMD	14 jours	Egypte	8
20.	ZIDELKHIL Toufik	Doc LMD	10 jours	Maroc	8
21.	TOUATI Halima	Doc LMD	10 jours	Egypte	8
22.	HASSAINI Idris	Doc LMD	10 jours	Maroc	7
23.	HACHELAF Amirouche	Doc LMD	10 jours	Maroc	7
24.	TOUATI Ghiles	Doc LMD	10 jours	Turquie	7
25.	NAIT DJOUDI Sarrah	Doc LMD	10 jours	France	7
26.	BENDIAB Massinissa	Doc LMD	10 jours	Egypte	7
27.	ZERARGA Souheir	Doc LMD	10 jours	Egypte	7
28.	TIZRARINE Zahra	Doc LMD	10 jours	Egypte	7
29.	SADELLI Drifa	Doc LMD	10 jours	Egypte	7
30.	BENSLIMANE Mohamed Lamine	Doc LMD	08 jours	Egypte	7
31.	ROUMANE Sonia	Doc LMD	10 jours	Egypte	7
32.	ATMANI Fatiha	Doc LMD	10 jours	France	7

VI- Participation à des manifestations scientifiques :

Le Conseil scientifique a procédé à l'examen de deux demandes de participation à une manifestation scientifique à l'étranger formulées par les enseignants chercheurs MM. AIT MANSOUR Kamal et MAIFI LAZIZ.

Les intéressés ont présenté leurs demandes à l'effet de participer à un colloque international organisé le 2 mai 2019 par l'Université Mohamed V (Maroc) sur le thème :

بعد خمسة عشرة سنة من تطبيق مدونة الأسرة: حصيلة وآفاق

Et ce, en vue de présenter chacun une communication comme suit :

1- AIT MANSOUR Kamal :

"الآثار السلبية لتعديل قانون الأسرة الجزائري: انتشار حالات الزواج العرفي في المجتمع"

2- MAIFI Laziz :

"التطور التشريعي لقانون الأسرة الجزائري"

Après examen des demandes des intéressés et l'avis favorable du comité scientifique du département de droit privé et du département des enseignements de base en droit en date du 10 avril 2019, le Conseil émet un avis favorable au profit des intéressés en vue de participer à la manifestation scientifique et ce, les 1^{er}, 2 et 3 mai 2019.

VII – Manifestations scientifiques :

Le Conseil scientifique a été saisi d'une proposition de journée d'étude programmée pour le 28 avril 2019 en collaboration avec le Laboratoire de Recherche sur l'Effectivité de la Norme Juridique, approuvée par le comité scientifique du département de droit privé par délibération du 10 avril 2019 sur le thème :

"المحكمة الجنائية الافتراضية- الطبعة الثانية-"

Après délibération, le Conseil a émis un avis favorable à l'organisation de la journée d'étude.

VIII – Promotion des chercheurs associés :

Le Conseil a examiné trois demandes de promotion au grade de Maître de recherche associé formulées par les enseignants chercheurs dont les noms suivent :

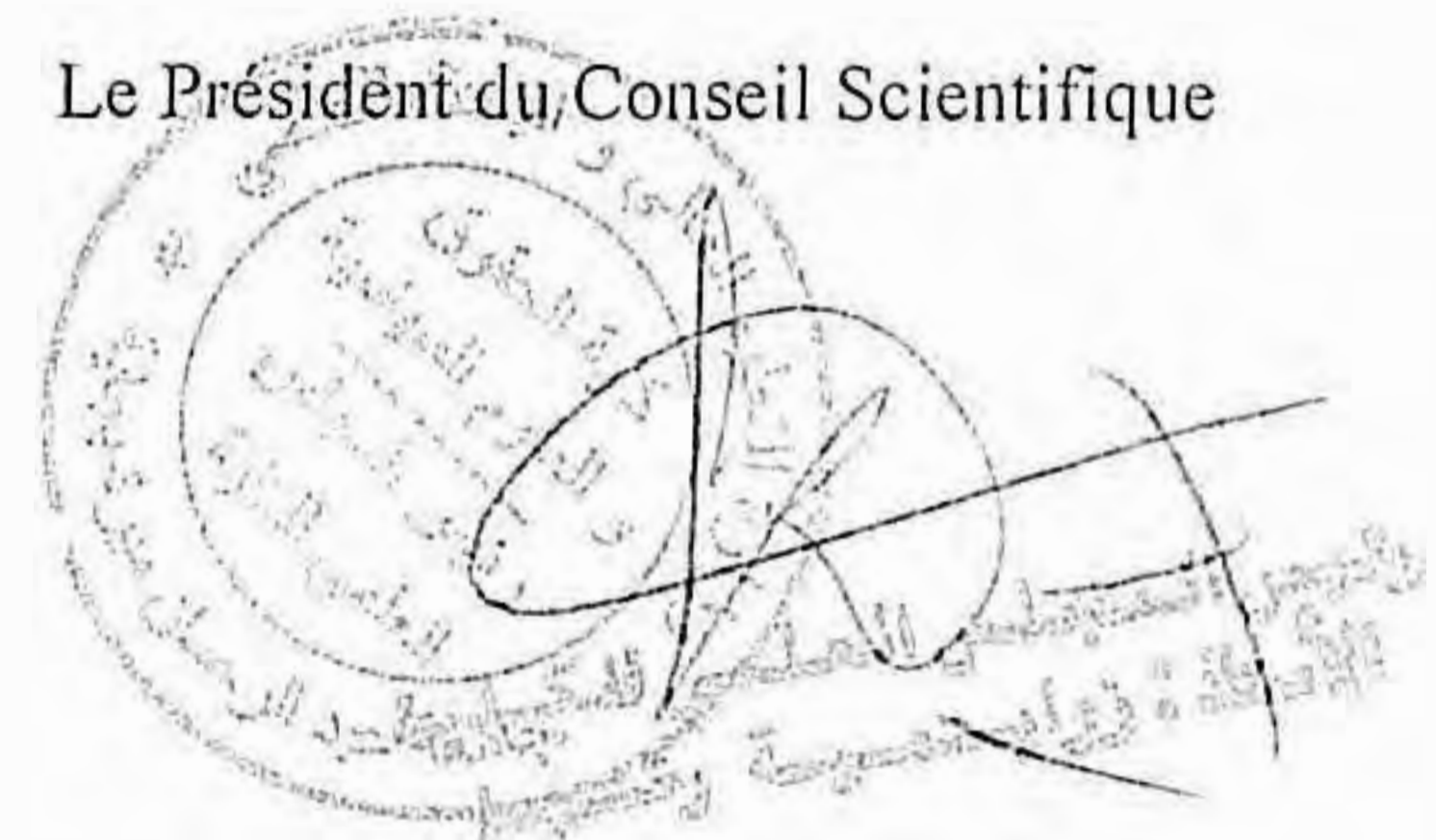
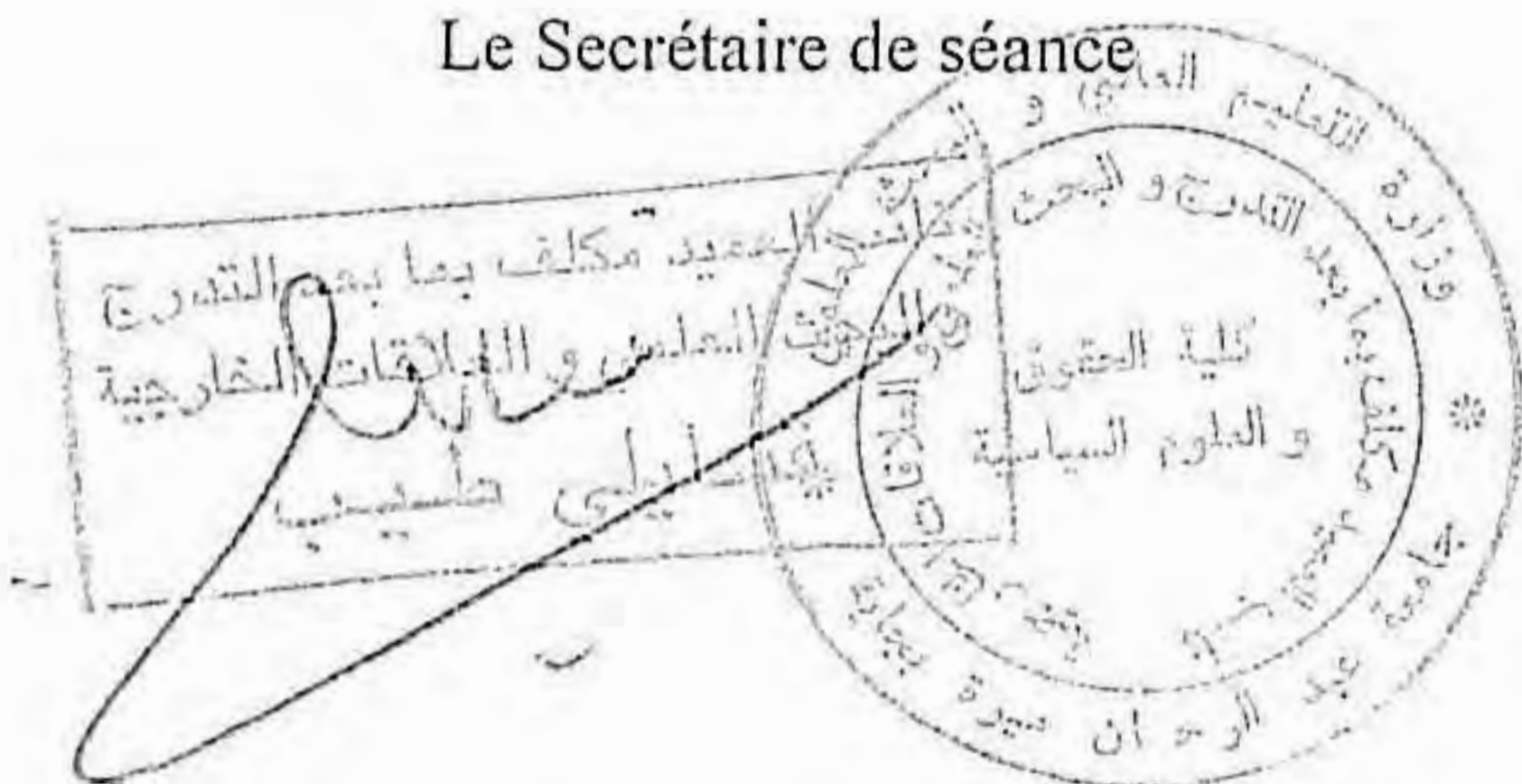
- MOURI Sofiane, chargé de recherche ;
- ATMANI Bilal, chargé de recherche ;
- BEZGHICHE Boubekur, chargé de recherche.

Au vu de la réglementation en vigueur et des conditions fixées par le Conseil scientifique de l'Université, le Conseil émet un avis favorable à la promotion de MM. MOURI Sofiane, ATMANI Bilal et BEZGHICHE Boubekur au grade de Maître de recherche associé.

Béjaïa, le 10 avril 2019.

Le Secrétaire de séance

Le Président du Conseil Scientifique



- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Études.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.



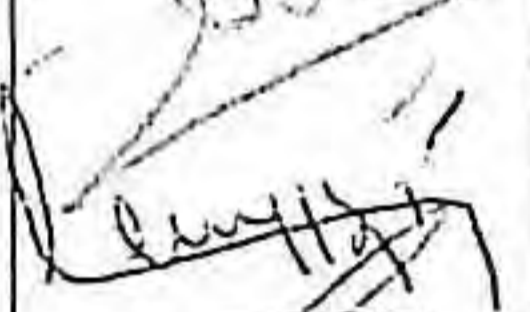








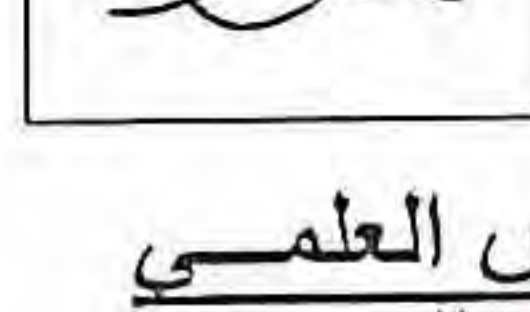



جامعة عبد الرحمان مـيرة - بجاية
كلية الحقوق و العلوم السياسية

بجاية في 14 أفريل 2019

المجلس العلمي للكلية

محضر رقم: 2019/04

قائمة الحضور

الرقم	الاسم و اللقب	الصفة	الامضاء
01	أ.د زوايمية رشيد	رئيس المجلس العلمي	
02	أ.د أيت منصور كمال	عميد كلية الحقوق	
03	د. قبايلي طيب	نائب العميد مكلف بما بعد التدرج	
04	د. معيفي العزيز	نائب العميد مكلف بالمسائل المرتبطة بالطلبة بالنيابة	
05	ارائن عبد الله	رئيس قسم التعليم الأساسي للحقوق	
06	د. بـزغيش بوبكر	رئيس قسم القانون الخاص	
07	د. علام الياس	رئيس قسم القانون العام	
08	د. دحماني عبد السلام	ممثل الأساتذة من مصف الاستاذية	
09	د. حساني خالد	ممثل الأساتذة من مصف الاستاذية	
10	مختاري عبد الكريم	ممثل الأساتذة المساعدين	
11	بلول جمال	ممثل الأساتذة المساعدين	
12	د. تواتي نصيرة	رئيسة اللجنة العلمية لقسم التعليم الأساسي للحقوق	
13	د. عسالي عبد الكريم	رئيس اللجنة العلمية لقسم قانون الأعمال	
14	د. إقروفة زبيدة	رئيسة اللجنة العلمية لقسم القانون الخاص	
15	د. عيساوي عز الدين	رئيس اللجنة العلمية لقسم القانون العام	
16	أ.د. خلفي عبد الرحمان	مدير مخبر البحث حول فعالية القاعدة القانونية	

رئيس المجلس العلمي

